

Séance ordinaire du 7 février 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi sept février deux mille vingt-trois à huit heures quarante-cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-00-75

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 7 février 2023.

CE-2023-00-76

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 31 janvier 2023.

CE-2023-00-77

Dépôt de listes des embauches et des mouvements main-d'œuvre pour les mois de novembre et décembre 2022

[Document d'aide à la décision GCH-2023-002](#)

Les listes d'embauches et de mouvement de main-d'œuvre pour les mois de novembre et décembre 2022, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision GCH-2023-002, sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-00-78

Modification de la résolution CE-2021-07-45 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis et à l'exécution des travaux d'agrandissement et de mise aux normes du chalet du parc Maréchal-Joffre pour la relocalisation des Scouts de Charny »

[Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2023-014](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-07-45 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis et à l'exécution des travaux d'agrandissement et de mise aux normes du chalet du parc Maréchal-Joffre pour la relocalisation des Scouts de Charny » comme suit :

- par l'insertion dans le titre et à l'alinéa, après le mot « normes », des mots « ou à la démolition et reconstruction »

- par le remplacement, à l’alinéa, des mots « au montant maximal de 600 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2020-19-96 », par les mots « au montant maximum de 1 740 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2022-21-75 ».

CE-2023-00-79

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d’assurance

[Document d’aide à la décision DEI-2023-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’affecter un montant de 180 000 \$ provenant de l’affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et les rétentions prévues aux contrats d’assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DEI-2023-001, et ce, afin d’assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d’un sinistre.

CE-2023-00-80

Abrogation du Règlement RV-2004-03-13 sur le service de déneigement

[Document d’aide à la décision DEI-VD-2023-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter le Règlement abrogeant le Règlement RV-2004-03-13 sur le service de déneigement, tel qu’il annexé à la fiche de prise de décision DEI-VD-2023-001. Ce règlement a pour objet d’abroger le Règlement RV-2004-03-13 sur le service de déneigement.

CE-2023-00-81

Financement de la dépense relative au plan directeur de l’informatisation des opérations policières et 9-1-1

[Document d’aide à la décision POL-2023-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au plan directeur de l’informatisation des opérations policières et 9-1-1 au montant maximum de 223 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2022-21-73.

CE-2023-00-82

Financement de la dépense relative à l’acquisition d’équipements de protection individuelle et la mise à niveau du parc d’équipement d’intervention et à l’acquisition de systèmes de hautparleurs et d’écrans pour répartition dans les casernes

[Document d’aide à la décision INC-2023-001](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative à l’acquisition d’équipements de protection individuelle et la mise à niveau du parc d’équipement d’intervention, d’affecter un montant de 195 000 \$ aux activités d’investissement provenant d’un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l’an 2024, et si la dépense s’avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d’autant.

Il est également résolu de financer la dépense relative à l'acquisition de systèmes de haut-parleurs et d'écrans pour répartition dans les casernes au montant maximum de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE-2023-00-83

Crédits additionnels relatifs à des revenus reportés de l'entente de développement culturel 2022-2023

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 56 982 \$ aux sous-projets de dépenses de l'entente de développement culturel 2022-2023, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-004, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2023 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications.

CE-2023-00-84

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté indiqués, l'aide financière indiquée selon les modalités de versements prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-003, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-00-85

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 15 décembre 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2023-007](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 15 décembre 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2023-00-86

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2023-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 141 107 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-2023-008.

CE-2023-00-87

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2023-009](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2022, est déposée, à titre d'information.

CE-2023-00-88

Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 décembre 2022 et de la liste des crédits additionnels pour la même période

[Document d'aide à la décision FIN-2023-010](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 31 décembre 2022 et la liste des crédits additionnels pour la même période, sont déposées, à titre d'information.

CE-2023-00-89

Attribution de contrats pour le service de réparation mécanique à taux horaire pour des camions lourds

[Document d'aide à la décision APP-2022-237](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'attribuer les contrats pour le service de réparation mécanique à taux horaire pour camions lourds (appel d'offres 2022-50-126), pour une valeur globale estimée à un maximal de 519 600 \$, avant TPS et TVQ, réparti entre les trois adjudicataires selon les modalités stipulées à la fiche de prise de décision APP-2022-237, de la façon suivante :
 - ✓ rang 1, à Rock division mécanique inc., pour une dépense estimée initialement à 353 828 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans,
 - ✓ rang 2, à Ressorts d'auto et camions rock inc., pour une dépense estimée initialement à 114 312 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans;
 - ✓ rang 3, à Suspensions et ressorts Michel Jeffrey inc., pour une dépense estimée initialement à 51 960 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans;

conformément au devis et à leur soumission;
 - de reconnaître que les fournisseurs occupants les 2^e et 3^e rangs du répertoire pourraient être appelés à remplacer le fournisseur occupant le rang lui ayant priorité, et ce, selon les modalités stipulées aux documents d'appel d'offres, notamment en matière de capacité, auquel cas, la liste de prix soumise par ceux-ci sera applicable, et de permettre conséquemment que les budgets contractuels estimés initialement soient ajustés par la Direction de l'approvisionnement.
-

CE-2023-00-90

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour le

développement du progiciel de gestion intégrée du système financier U4 et attribution de contrat

[Document d'aide à la décision APP-2022-241](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour le développement du progiciel de gestion intégré du système financier U4, au montant maximum de 216 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

Il est également résolu d'attribuer le contrat de gré à gré à Lévio conseils inc., pour l'acquisition de services professionnels relatifs au support au système financier U4 (avis d'intention 2022-50-137), pour une dépense maximale estimée à 400 483,86 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'ajustement des prix applicable selon les modalités d'indexation prévues au contrat, pour une durée approximative de 41 mois, soit jusqu'au 30 juin 2026.

CE-2023-00-92

Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion dix roues châssis cabine allongée

[Document d'aide à la décision APP-2023-009](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture d'un camion dix roues châssis cabine allongée (PNBV de 24 545 kg) (appel d'offres 2022-50-141), à Camions globocam Québec et Lévis inc., pour une dépense estimée à 164 530 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-00-93

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée

[Document d'aide à la décision APP-2023-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée (appel d'offres 2022-50-149), à Sablière nord-sud inc., pour une dépense estimée à 777 630 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-00-94

Contrat de gré à gré à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis concernant la location d'heures pour les terrains de soccer intérieur à ce complexe pour l'année 2023

[Document d'aide à la décision APP-2023-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de gré à gré à intervenir avec le Complexe de soccer honco de Lévis, concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2023, au prix total de 227 979,13 \$, avant TPS et TVQ, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2023-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-00-95**Financement de la dépense relative à la réalisation d'une nouvelle rampe pour l'accessibilité universelle à l'Aréna de Lévis**[Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2023-007](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation d'une nouvelle rampe pour l'accessibilité universelle à l'Aréna de Lévis, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision GEN-RPBA-2023-007, au montant maximum de 195 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-75.

CE-2023-00-96**Affectation temporaire d'une superviseure – centre 311 par intérim au Bureau de la performance et de l'expérience client de la Direction générale et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 et un membre du personnel**[Document d'aide à la décision GCH-2023-001](#)

Il est résolu d'affecter temporairement madame Marie-Ève McCann à titre de superviseure – centre 311 par intérim au Bureau de la performance et de l'expérience client de la Direction générale à compter du 6 février 2023, et de conclure la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, et un membre du personnel, telle qu'elle jointe en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette lettre d'entente.

CE-2023-00-97**Attribution de contrats pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobiliers pour les bâtiments du 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et du 996, rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald)**[Document d'aide à la décision APP-2023-025](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobiliers pour les bâtiments du 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et du 996 rue de la Concorde (secteur Saint-Romuald) (lots 2 et 3, appel d'offres 2022-50-151), à EMBLM, pour une dépense estimée à 122 876,32 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot 2, et pour une dépense estimée à 102 690,83 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot 3, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-00-98**Modification du contrat pour la disposition de matériaux excédentaires**[Document d'aide à la décision APP-2023-014](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la disposition de matériaux excédentaires (appel d'offres 2022-50-09), attribué par la résolution CE-2022-01-87, au montant estimé de 25 314,54 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision

APP-2023-014.

CE-2023-00-99

Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation des travaux de réfection de la conduite d'égout de la Fromagerie Bergeron et modification du contrat pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-016](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense additionnelle relative à la réalisation des travaux de réfection de la conduite d'égout de la Fromagerie Bergeron au montant maximum de 147 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-21-76;
 - de modifier le contrat pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux (appel d'offres 2020-55-19), attribué par la résolution CV-2020-04-01, au montant estimé de 162 500 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-016.
-

CE-2023-01-00

Besoins de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2023-008](#)

Il est résolu d'autoriser les besoins de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire, tels qu'ils sont précisés à la fiche de prise de décision GCH-2023-008, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2023-01-01

Levée de la séance

La séance est levée à 9 h 37.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
